

Montréal, le 18 mars 2021

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Joelle Cardinal  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet :            Demande d'adoption de la norme de fiabilité relative à la  
                         planification du comportement du réseau de transport en cas de  
                         perturbation géomagnétique  
                         Norme : TPL-007-3  
                         Dossier de la Régie : R-4123-2020**

---

Maître Cardinal,

Le 11 mai 2020, Hydro-Québec, par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie désignée comme Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le Coordonnateur), a déposé auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) une demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-007-3 relative à la planification du comportement du réseau de transport en cas de perturbation géomagnétique (la Demande).

Le 26 février 2021, à la suite de la décision [D-2021-015](#), le Coordonnateur a déposé pour examen de conformité les normes et leurs annexes Québec (Annexe Québec) ainsi que le *Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité*.

En ce qui a trait à la norme TPL-007-3, il apparaît que l'Annexe Québec (pièces [B-0037](#) et [B-0038](#)), dans ses versions française et anglaise, ne reflète pas de façon satisfaisante la version (pièce [B-0018](#)) déposée par le Coordonnateur en vue de l'adoption par la Régie.

Plus particulièrement, les sections C et suivantes sont incomplètes et ne correspondent pas aux documents précédemment déposés par le Coordonnateur. Également, la Régie note que les versions française et anglaise (pièces B-0037 et B-0038) sont différentes l'une par rapport à l'autre.

La Régie demande au Coordonnateur d'effectuer les corrections nécessaires et de déposer une nouvelle version des normes et de leurs Annexes Québec au plus tard le **22 mars 2021 à 12 h 00**.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl